

Annexe de l'arrêté du 28 janvier 2020

Région académique Hauts-de-France -Académie de LILLE

Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles de Roubaix

L'établissement susvisé est accrédité à compter de l'année universitaire 2020-2021 en vue de la délivrance du diplôme national suivant :

Domaine SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Licence(s) professionnelle(s)

Dénomination nationale / mention	établissement(s) co-accrédité(s)	année d'accréditation	durée	fin d'accréditation
20150383 Matériaux et structures : gestion, conception et industrialisation	LILLE	2020-2021	5 ans	2024-2025
